

# Milieu familial des jeunes Québécois de 9 ans, 13 ans et 16 ans<sup>1</sup>

## Quelques caractéristiques

Carmen BELLEROSÉ, Élisabeth CADIEUX et Hélène RIBERDY  
*Régie régionale de la santé et des services sociaux*  
Simona STAN  
*Institut de la statistique du Québec*

## INTRODUCTION

Les analyses des données sur la santé et le bien-être des jeunes, ou sur les comportements pouvant y être associés, cherchent souvent à vérifier s'il existe un lien entre certaines caractéristiques du milieu familial et les phénomènes étudiés. L'objectif de cette communication est de décrire sommairement le milieu familial des jeunes visés par l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, menée par l'Institut de la statistique du Québec, de manière à tisser la toile de fond pour certains résultats que vous transmettront les prochains conférenciers de cet atelier.

Le milieu familial dont il est question dans cette enquête est celui dans lequel vivent habituellement les jeunes Québécois de 9 ans, 13 ans et 16 ans. Il est maintenant reconnu que les modifications des modèles

---

1. Le chapitre 3 du rapport de l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois* est consacré à ce sujet.

conjugaux, alliées notamment à l'augmentation des ruptures d'union, ont entraîné au cours des trois dernières décennies une diversification des formes de vie familiale (Létourneau *et al.*, 2000 ; Conseil de la famille et de l'enfance *et al.*, 1999 ; Bernier *et al.*, 1994) : existence d'un parent vivant à l'extérieur du ménage, présence d'un beau-parent qui n'a ni lien biologique ni lien légal avec l'enfant, possibilité pour l'enfant d'appartenir à deux ménages, cohabitation avec les enfants du nouveau conjoint du parent, présence de demi-frères ou demi-sœurs, etc. De ce point de vue, la simple description des milieux familiaux doit faire preuve d'un minimum de raffinement. Les données d'enquêtes deviennent donc utiles à cet égard.

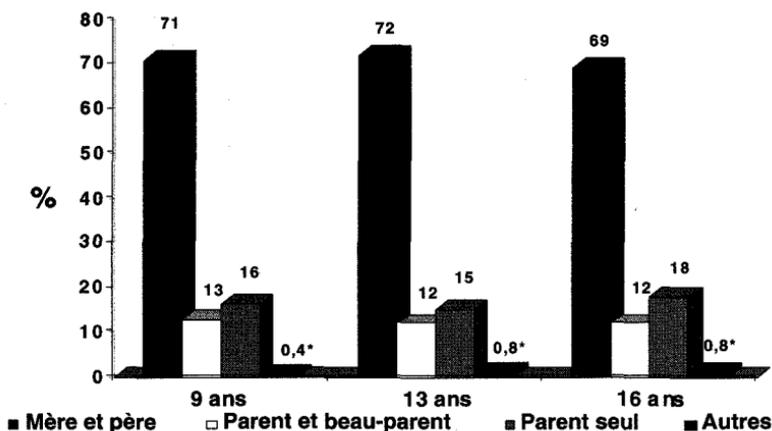
Nous présenterons quelques données sur la composition de ce milieu de vie, en mettant l'accent sur la présence des parents au sein de la cellule familiale considérant le rôle prépondérant de ceux-ci dans le développement et le bien-être de l'enfant. Une attention particulière sera accordée aux jeunes qui ne vivent pas avec leurs deux parents, pour préciser les diverses formes de vie familiale qui s'appliquent dans leur cas et documenter la question des contacts qu'ils entretiennent avec le parent non gardien. Finalement, quelques caractéristiques socioéconomiques du milieu familial seront décrites.

## TYPE DE MILIEU FAMILIAL

### Présence parentale

La majorité des jeunes québécois de 9 ans, 13 ans et 16 ans visés par cette enquête habitent avec leurs deux parents, soit respectivement 71 %, 72 % et 69 %. La proportion de jeunes qui vivent en milieu monoparental, c'est-à-dire avec un parent seul, est presque aussi importante – les écarts n'étant point significatifs – que celle des jeunes qui demeurent avec un de leur parent et un beau-parent, que ce soit chez les 9 ans (16 % contre 13 %), les 13 ans (15 % contre 12 %) ou les 16 ans (18 % contre 12 %) (figure 1). Enfin, moins de 1 % des jeunes de chaque âge ne vivent avec aucun de leurs deux parents. Vus sous un autre angle, les résultats montrent également qu'un jeune sur quatre ne vit qu'avec sa mère, soit dans un milieu monoparental (15 %, 13 %, 14 %), soit dans un milieu où il y a un beau-père (11 %, 10 %, 10 %). Environ 5 % des enfants demeurent avec leur père, que celui-ci ait une conjointe (belle-mère) ou non (figure 2).

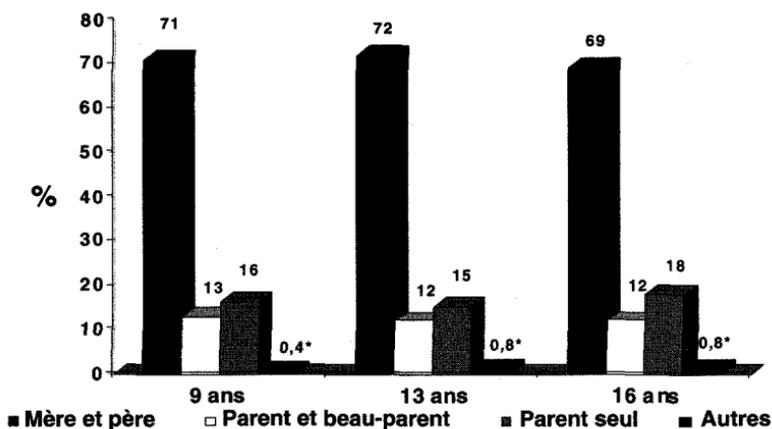
**FIGURE 1**  
Enfants et adolescents selon leur milieu familial habituel,  
Québec, 1999



\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999. Institut de la statistique du Québec.

**FIGURE 2**  
Enfants et adolescents vivant avec un parent et un beau-parent  
ou avec un parent seul, selon le sexe du parent, Québec, 1999



\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999. Institut de la statistique du Québec.

## Enfants de parents désunis

En somme, 30 % des jeunes Québécois de 9 ans, 13 ans et 16 ans ne vivent pas avec leurs deux parents. La séparation ou le divorce des parents explique cette situation, dans 85 à 87 % des cas (tableau 1). Par contre, d'autres enfants n'ont jamais vécu avec leurs deux parents, ceux-ci n'ayant jamais cohabité. Leur proportion est estimée à 10 % pour les enfants de 9 ans, et respectivement à 5 % et 4 % pour les 13 ans et 16 ans. Même si les estimations sont imprécises et les écarts non significatifs, il est intéressant de noter que ce phénomène semble plus répandu chez les plus jeunes individus. Divers autres motifs ont aussi été mentionnés pour expliquer la situation, par exemple : le décès d'un ou des parents, l'absence temporaire ou prolongée d'un ou des parents, le placement en famille d'accueil, l'hébergement dans une famille hôte pour études, etc. Environ 5 % des enfants de 9 ans et 9 % des jeunes de 13 ans et 16 ans qui ne vivent pas avec leurs deux parents sont ici concernés.

TABLEAU 1

*Motif pour lequel les jeunes ne vivent pas avec leurs deux parents*  
*Jeunes ne vivant pas avec leurs deux parents, Québec, 1999*

	9 ans	13 ans	16 ans
	%		
Parents séparés ou divorcés	84,9	85,4	86,8
Parents n'ayant jamais cohabité	9,8 <sup>1</sup>	5,4 <sup>**</sup>	4,0 <sup>**1</sup>
Autres <sup>(1)</sup>	5,4 <sup>**</sup>	9,3 <sup>*</sup>	9,2 <sup>*</sup>

(1) Inclut les enfants dont un parent est décédé.

1 Ces pourcentages sont significativement différents au seuil de 0,05.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; à interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation inférieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Avec quel parent ces jeunes vivent-ils habituellement ? Avec leur mère surtout, pour près de 80 % d'entre eux. En effet, chez les enfants dont les parents n'ont jamais cohabité ou sont divorcés, séparés, on estime à près de 60 % la proportion de ceux qui habitent avec leur mère seulement (62 %, 57 %, 65 % selon l'âge), les autres vivant *la plupart du temps* avec elle (tableau 2). Cette dernière modalité est toutefois proportionnellement plus répandue chez les jeunes de 9 ans et 13 ans que chez ceux de 16 ans (20 % et 20 % contre 10 %). En combinant ces deux catégories, les proportions de jeunes qui habitent surtout avec leur mère grimpent respectivement à 82 %, 78 % et 76 %. Les autres types d'arrangements familiaux sont moins fréquents et leur importance relative varie peu selon l'âge des jeunes.

Malgré la moindre précision des estimations, la convergence des données suggère tout de même certaines tendances selon l'âge. On note d'abord qu'environ 10 % des jeunes, ou moins, habitent autant chez leur père que chez leur mère ; cette proportion semble toutefois diminuer avec l'âge. En contrepartie, il est intéressant de souligner que la proportion de jeunes vivant *seulement avec leur père* a tendance à augmenter avec l'âge (7 %, 10 %, 12 %), de même que la proportion de jeunes vivant *la plupart du temps avec le père* (0,3 %, 3,8 %, 5,4 %). On remarque également que chez les enfants de neuf ans, la garde partagée semble plus répandue qu'une modalité où l'enfant habite surtout avec son père. Par contre, chez les 13 ans et 16 ans, l'importance relative de ces modalités est inversée.

TABLEAU 2

*Modalité d'habitation des jeunes dont les parents sont séparés, divorcés ou n'ont jamais cohabité<sup>(1)</sup>, Québec, 1999*

	9 ans	13 ans	16 ans
	%		
Seulement avec la mère	62,0	57,8	65,7
La plupart du temps avec la mère	19,7 <sup>1</sup>	19,7 <sup>2</sup>	10,4 <sup>1,2</sup>
Autant avec le père et la mère	11,0*	8,8*	6,5**
Seulement avec le père	7,0**	9,8*	12,0*
La plupart du temps avec le père	0,3**	3,8**	5,4**

(1) Excluant les jeunes dont un parent est décédé.

1, 2 Les pourcentages dotés du même exposant sont significativement différents au seuil de 0,05.

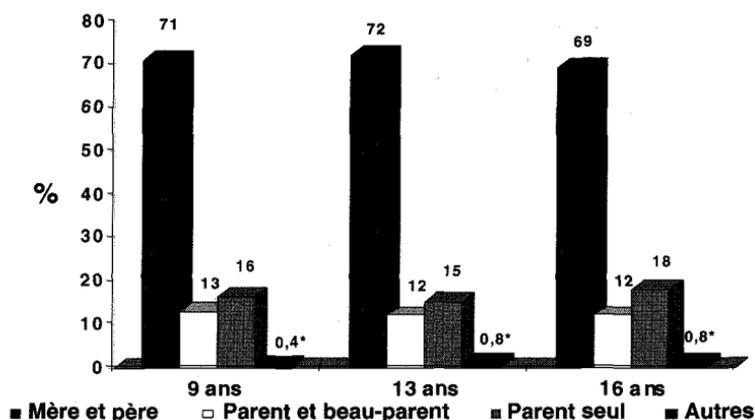
\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; à interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation inférieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les enfants qui vivent surtout avec un seul de leurs parents voient-ils quand même régulièrement leur autre parent ? Chez les neuf ans, 45 % de ces enfants voient régulièrement cet autre parent et 28 %, occasionnellement (figure 3). À 13 ans, la formule de la visite régulière est aussi répandue (39 %) que celle des visites occasionnelles (38 %), alors qu'à 16 ans, il y a plus de jeunes qui voient le parent non gardien sur une base occasionnelle (41 %) plutôt que régulière (31 %). Cependant, seule la différence de situation entre les 9 ans et les 16 ans se révèle significative au plan statistique. Par ailleurs, autant à 9 ans, à 13 ans qu'à 16 ans, il semble y avoir proportionnellement plus d'enfants qui n'ont aucun contact avec leur autre parent (19 %, 14 %, 17 %) que d'enfants qui n'ont avec lui que des contacts téléphoniques ou par lettre (8 %, 9 %, 12 %). Les écarts n'atteignent les seuils de signification statistique que chez les neuf ans.

FIGURE 3

Type de contact avec le parent non gardien  
*Enfants et adolescents vivant surtout avec un seul de leurs parents,*  
 Québec, 1999



\* Coefficient de variation supérieur à 25% ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999*. Institut de la statistique du Québec.

## CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

Selon le modèle systémique adopté pour cette enquête, les conditions de vie du milieu dans lequel évolue un enfant sont également associées à son développement, à son état de santé et à son bien-être. Le revenu familial est souvent utilisé pour déterminer la situation économique d'un ménage. Il s'agit d'un aspect important de la pauvreté, mais ce n'est pas le seul à considérer. La pauvreté, c'est aussi la précarité d'emploi ou une faible scolarisation des parents, c'est habiter dans un logement peu sécuritaire, manquer de nourriture, avoir une faible estime de soi, etc. (Simard et Girouard, 1993). Outre la situation financière du milieu familial, cette section traitera donc d'un autre aspect de la condition socioéconomique : la sécurité alimentaire.

### Indice de revenu relatif

La situation financière du milieu de vie de l'enfant est ici étudiée à l'aide d'un indice de revenu relatif, établi à l'aide du revenu déclaré pour l'ensemble du ménage et de la taille du ménage. Le tableau 4 présente la répartition des jeunes de 9 ans, 13 ans et 16 ans selon la situation financière relative de leur milieu familial. On y remarque qu'à chaque âge,

environ 1 jeune sur 10 (14 %, 11 %, 9 %) vit au sein d'un milieu à faible revenu, alors que respectivement 6 % de jeunes de 9 ans et de 13 ans et 4 % des adolescents de 16 ans font partie d'un ménage dont la situation économique est encore plus précaire.

TABLEAU 3

*Situation financière du milieu familial habituel des jeunes, Québec, 1999*

	9 ans	13 ans %	16 ans <sup>(1)</sup>
Revenu relatif <sup>(1)</sup>			
Très faible revenu	6,0 <sup>1</sup>	6,3	3,6 <sup>*1-2</sup>
Faible revenu	13,9 <sup>3</sup>	11,3	8,9 <sup>3</sup>
Revenu moyen	32,0	28,3	28,7
Revenu élevé	33,4 <sup>4</sup>	34,2	39,2 <sup>4</sup>
Revenu très élevé	14,7 <sup>5-6</sup>	19,9 <sup>5</sup>	19,6 <sup>6</sup>

(1) Exclut les adolescents de 16 ans qui ne fréquentent pas une école de niveau secondaire.

1-6 Les pourcentages dotés du même exposant sont significativement différents au seuil de 0,05.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; à interpréter avec prudence.

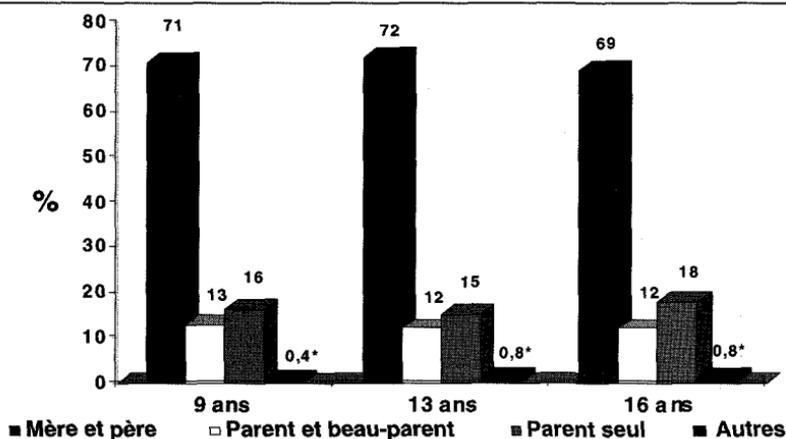
La figure 4 illustre comment la situation financière varie selon le milieu familial. Ainsi les jeunes qui vivent avec un parent seul sont proportionnellement plus nombreux à se retrouver dans une situation économique défavorable que ceux qui vivent avec leurs deux parents, ou avec un parent et un beau-parent. En effet, environ 48 % des enfants de 9 ans vivant avec un parent seul sont issus d'un milieu qui doit composer avec un revenu relatif faible ou très faible, alors que ces proportions sont plutôt de 26 % et de 12 % respectivement, chez les enfants vivant avec un parent et un beau-parent, ou avec ses deux parents. La situation des jeunes de 13 ans est semblable (44 % contre 23 % et 11 %) et on décèle une tendance similaire chez les 16 ans (33 % contre 12 % et 8 %). Les résultats font aussi ressortir que le fait de vivre avec deux adultes responsables ne constitue pas nécessairement une même réalité économique. Ainsi, la proportion de jeunes qui vivent dans un milieu défavorisé est plus élevée chez ceux qui habitent avec un parent et un beau-parent que chez ceux qui demeurent avec leurs deux parents. C'est du moins le cas chez les 9 ans et les 13 ans.

## Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un phénomène qui prend des proportions de plus en plus inquiétantes au sein de la société canadienne (Hamelin, Beaudry et Habicht, 1998) « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les

FIGURE 1

Enfants et adolescents selon leur milieu habituel, Québec, 1999



\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999*. Institut de la statistique du Québec.

êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Bureau de la sécurité alimentaire, 1999, p. 8). Dans la présente enquête, le thème de la sécurité alimentaire est traité dans un questionnaire général complété par le parent qui vit habituellement avec l'enfant. Dans ce questionnaire, trois situations se rapportent à l'insécurité alimentaire :

« Nous mangeons la même chose plusieurs jours de suite parce que nous n'avons que quelques aliments sous la main et n'avons pas d'argent pour en racheter. »

« Nous mangeons moins que nous le devrions parce que nous n'avons pas assez d'argent pour la nourriture. »

« Nous ne pouvons pas offrir des repas équilibrés aux enfants de notre foyer parce que nous ne pouvons nous le permettre financièrement. »

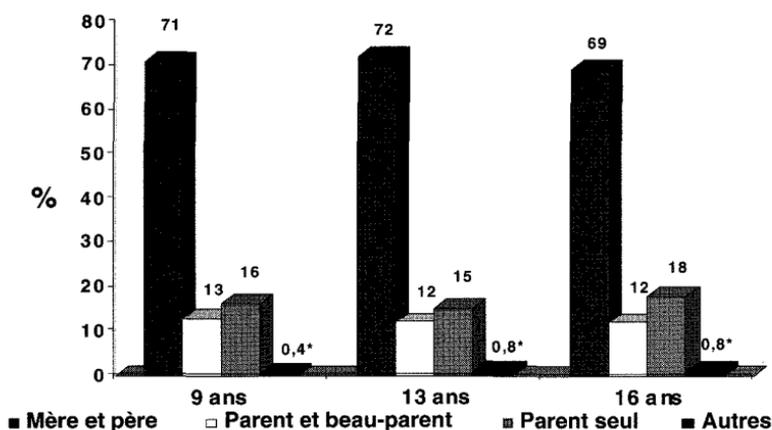
Il y a présence d'insécurité alimentaire quand le parent déclare que l'une ou l'autre de ces situations s'applique parfois ou souvent à son ménage.

Sur la base de cette définition, un peu plus de 10 % des jeunes de 9 ans, 13 ans et 16 ans vivent dans un milieu confronté à l'insécurité alimentaire. De plus, environ 3 % des enfants de 9 ans, 2 % des jeunes de 13 ans et 1 % de ceux de 16 ans vivent dans un ménage ayant manqué de nourriture ou d'argent pour en acheter au cours du mois précédant l'enquête.

Les ressources financières du ménage constituent l'un des facteurs de risque étroitement liés à l'insécurité alimentaire. La figure 5 indique que la prévalence de l'insécurité alimentaire atteint les proportions les plus élevées chez les enfants vivant au sein de ménages dont les revenus relatifs sont qualifiés de faibles ou très faibles, et ce, pour chacun des âges (42 %, 32 %, 43 %).

FIGURE 5

*Présence d'insécurité alimentaire selon l'indice de revenu relatif du milieu familial habituel des jeunes, Québec 1999*



\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999*. Institut de la statistique du Québec.

## PORTÉE ET LIMITES

Il faut garder en mémoire que cette description du milieu familial est très circonstanciée et ne constitue nullement un portrait de l'ensemble des familles québécoises. Il en est ainsi, d'une part, parce que l'on ne décrit que le milieu familial au sein duquel vivent les jeunes québécois d'un âge donné, soit 9 ans, 13 ans ou 16 ans. D'autre part, comme l'enquête est centrée sur l'enfant et non sur la famille, les données recueillies sur la composition familiale ont été conçues en vue de définir le milieu habituel de vie du jeune et non le milieu familial comme entité distincte.

Les résultats concernant les modalités d'habitation pour les enfants de parents séparés ou divorcés ne sont pas, non plus, nécessairement représentatifs de la dynamique de garde que l'on retrouve dans les divers milieux familiaux, entre autres parce que les données ne se rapportent qu'à

un seul enfant. De plus, ils ne réfèrent pas nécessairement à la situation de garde légale mais plutôt aux modes de garde utilisés, indépendamment des ordonnances de la cour.

## CONCLUSION

Environ 3 enfants sur 10 ne vivent pas avec leurs deux parents. La séparation ou le divorce des parents est à l'origine de la rupture familiale pour près de 85 % de ces enfants. Pour favoriser le développement et l'adaptation sociale des jeunes, les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002* (MSSS, 1997) soulignent, à de nombreuses reprises, l'importance de la relation père-enfant. Cette relation doit certes être valorisée quel que soit le milieu familial dans lequel évolue l'enfant. Néanmoins, pour certains enfants de parents séparés ou divorcés ou n'ayant jamais cohabité, la présence du père semble parfois compromise. Il serait important d'identifier les facteurs à l'origine de cette situation, avant de conclure au moindre engagement des pères dans la relation. Les revendications de nombreux groupes de pères concernant les problèmes relatifs à la garde des enfants et aux droits de visite invitent à penser que les écueils peuvent aussi se situer aux plans politique ou judiciaire (Leduc, 2000). La promotion de la relation père-enfant s'appuiera sans doute sur de multiples stratégies, mais cet aspect de la question ne devrait pas être ignoré.

Cette enquête révèle que de 13 % à 20 % des enfants sont issus d'un milieu familial ne pouvant compter que sur un revenu relativement faible ou très faible. Les enfants qui vivent avec un parent seul ont une situation financière plus précaire que les enfants vivant avec leurs deux parents, ce qui n'étonne guère puisque souvent, dans ce cas, les deux parents occupent un emploi. L'enquête met cependant en lumière que les enfants vivant avec un parent et un beau-parent sont moins favorisés au plan économique que les enfants vivant avec leurs deux parents.

La pauvreté chez les enfants est un problème réel auquel de nombreux paliers gouvernementaux sont sensibilisés. Le problème de l'insécurité alimentaire doit maintenant être aussi considérée. La lutte contre l'insécurité alimentaire constitue l'un des objectifs de la *Politique de la santé et du bien-être* (MSSS, 1992). Étant donné la complexité et l'étendue de ce phénomène, il est essentiel d'établir une étroite collaboration entre les organismes communautaires, les intervenants dans le domaine de la santé, l'industrie alimentaire, ainsi que les gouvernements fédéral et provincial. Ceci permettra de bâtir des programmes durables et efficaces visant à planifier et à appliquer diverses stratégies pour s'attaquer à ce problème.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bernier, M., H. Desrosiers, C. Le Bourdais et E. Létourneau (1994). *Un profil des familles québécoises, Monographie # 1, Enquête sociale et de santé 1992-1993*, Santé Québec, Gouvernement du Québec, 82 p.
- Bureau de la sécurité alimentaire (1999). *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire*, Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada, Gouvernement du Canada, 56 p.
- Conseil de la famille et de l'enfance, Ministère de la Famille et de l'Enfance et Bureau de la statistique du Québec (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 206 p.
- Hamelin, A.M., M. Beaudry et J.P. Habicht (1998). « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire », *Revue canadienne d'études du développement*, XIX(numéro spécial), p. 227-306.
- Leduc, F. (2000). « Le rapport canadien "Pour l'amour des enfants : autonomie et droits des enfants, groupes de femmes et groupes de pères" », *Lien social et Politiques-RIAC*, 44(automne), p. 141-154.
- Létourneau, E., D. André, M. Bernier, P. Marchand et A.-M. Trudel (2000). « Familles et santé », dans *Enquête sociale et de santé 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 24, octobre, p. 471-495.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1992). *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, 192 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec, 103 p.
- Simard, R. et C. Girouard (1993). *Dites à tout le monde qu'on existe...*, Avis sur la pauvreté des jeunes, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 116 p.